

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 418

présenté par

Mme Firmin Le Bodo, M. Christophe, Mme Chapelier, M. Becht, M. Bournazel, Mme de La Raudière, M. Herth, M. Houbron, Mme Kuric, M. Ledoux, Mme Lemoine, Mme Magnier, Mme Valérie Petit et M. Potterie

ARTICLE 16

Supprimer les alinéas 94 et 95.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à revenir sur le transfert de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) dans la branche autonomie prévu par cet article.

Plutôt que de faire passer l'AEEH dans la branche autonomie par une décision unilatérale, il est souhaitable au préalable d'engager une concertation avec l'ensemble des acteurs concernés afin de rendre une telle évolution plus acceptable.